

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le vieillissement de la population devrait être la priorité du prochain gouvernement.

Montréal, le 1^{er} octobre 2026 – Alors que nous aurons collectivement un choix important à faire le 5 octobre prochain, force est de constater que les enjeux associés au vieillissement de la population ont été très peu abordés lors des différents débats électoraux. Certes les partis politiques se sont engagés à augmenter le financement associé aux services de maintien à domicile et l'accès à la première ligne, mais leur réflexion demeure accablée sur les soins, plutôt que d'avoir une vision et une stratégie sur le long terme, qui place la prévention et le vieillissement en santé au cœur des préoccupations et des actions.

À l'occasion de la journée internationale des aînés, on se doit de réfléchir au vieillissement autrement, en proposant des idées audacieuses, qui répondent aux besoins actuels et futurs. Cette réflexion ne peut se faire sans que les personnes aînées soient partie prenante des décisions qui les concernent, car au-delà de vouloir demeurer à domicile le plus longtemps possible, proches de leurs familles, en interaction avec les autres, elles souhaitent continuer à contribuer à la société par le partage de leurs connaissances, leur savoir-faire et leur vécu expérientiel.

« On devrait tous se sentir concerné par le vieillissement de la population, qui nous oblige à revoir nos façons de faire et à nous donner les moyens aujourd'hui, pour proposer des actions concertées, transpartisanes, multisectorielles et d'envergure, pour que les personnes aînées continuent de jouer leur rôle de citoyen à part entière », déclare Nouha Ben Gaied, directrice générale de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay.

Nos priorités pour le bien-vieillir des aînés

- 1- Impliquer davantage les personnes aînées dans les **instances décisionnelles** qui les concernent. Cela passe notamment par une valorisation de leur participation sociale et citoyenne, le bénévolat sous toutes ces formes, mais aussi par leur participation aux comités d'usagers dans l'ensemble des milieux de vie.
- 2- Miser sur la **prévention** et l'adoption de saines habitudes de vie comme levier de maintien de l'autonomie des personnes, que ce soit à travers une meilleure prise en charge des maladies chroniques ou la prescription sociale (activité physique, nutrition, visite des musées etc.).
- 3- Soutenir l'amélioration continue des **milieux d'hébergement** afin qu'ils favorisent le bien-être, la dignité, l'autonomie et la qualité de vie des aînés.
- 4- Miser sur des **modèles d'habitation innovants** et des infrastructures adaptées qui favorisent la mixité des âges, qui garantissent un continuum de soins et de services et qui s'adaptent aux besoins actuels et futurs des aînés.

- 5- Rendre éligibles les aînés, dès 65 ans, à l'ensemble des **mesures fiscales** en place qui favorisent le maintien à domicile, notamment le crédit d'impôt pour soutien aux aînés, le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés, le crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie.
- 6- Les personnes aînées devraient avoir accès, à travers le CLSC, à une **équipe de professionnels, multidisciplinaire** formée à l'approche adaptée à la personne âgée et bénéficier d'un droit d'accès prioritaire à un omnipraticien attitré.
- 7- Dans un souci d'équité et d'accessibilité, réduire la fracture numérique, en misant sur l'apprentissage numérique, un soutien à l'innovation et le développement **d'outils technologiques** qui favorisent un bien-vieillir chez soi.
- 8- Adopter une approche multisectorielle (recherche, philanthropie, économie sociale, secteur privé) pour documenter et soutenir le **déploiement** à plus grande échelle des initiatives innovantes existantes, qui favorisent le bien-vieillir.
- 9- Élaborer une **stratégie de sensibilisation** auprès des jeunes générations aux différentes réalités du vieillissement.
- 10- Financer adéquatement **le réseau communautaire** à la mission. Ce dernier joue un rôle important pour maintenir un filet social autour des personnes aînées, que ce soit pour favoriser la participation sociale, briser l'isolement, répondre aux enjeux d'insécurité alimentaire et encore assurer leur mobilité.

À propos de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay

Engagée pour le bien vieillir depuis 1967, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay porte la vision de faire du Québec un modèle en matière de vieillissement, en misant sur l'innovation et la mixité des âges. Après la création du Quartier des générations, un milieu de vie novateur qui réunit différents types d'habitation, ouverts sur la communauté, la Fondation poursuit le développement de projets ambitieux pour soutenir un vieillissement actif, inclusif et épanoui.

La Fondation, c'est également :

- 4 initiatives : La Résidence Berthiaume-Du Tremblay et son Centre de jour, Les Résidences Le 1615 – Le 1625, Le Havre des quatre temps, Présâges ;
- Plus de 500 aînés résidents, locataires et usagers ;
- Plus de 20 activités développées chaque année ;
- Plus de 10 projets de recherche et intergénérationnels ;
- Une expertise reconnue en innovation sociale, participation communautaire et milieux de vie adaptés.

-30-

Source

Laure Barnouin – Responsable des communications

Laure.barnouin@berthiaume-du-tremblay.com

Tél.: 514-929-9042